



Commune de Lamalou les Bains

2011- 138

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers - Canton de Saint Gervais sur Mare

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Réf : Tarif cimetières

L'an deux mil onze, le vingt six septembre, à dix huit heures,

Objet : Tarif cimetières

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marcel ROQUES.

Date de convocation :
20/09/2011

Présents :

Date d'affichage :
21/09/2011

Messieurs : Marcel ROQUES, Bernard LUCHAIRE, Hervé CLAVEL, Thierry BALDACCHINO, Guy JOUGLA, Patrick BRAIL, Jean-Pierre CAMBIERE, André OLIVERO, Jean-Claude SABATIER, Christian TURBAN,

Nbre de Conseillers en
exercice : 19

Mesdames : Brigitte HERNANDEZ, Anne AUBREE, Christelle BROS, Alexandra NAVARRO, Anne-Christine GARRIC, Odile RIPOLL, Chantal RIAC.

Présents : 17

Votants : 17

Absents :

Pour : 17

Messieurs : Jean-Pierre CHASTEAU, Joël CAVELIER.

Contre : 0

Monsieur Jean-Pierre CAMBIERE a été élu secrétaire.

Abstentions : 0

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 25 Octobre 2010 fixant les tarifs aux cimetières comme suit :

- Concession trentenaire : 109,20 € les 2 m²
- Concession perpétuelle : 124,50 € le m²

Il propose la révision des tarifs à compter du 1er janvier 2012, comme suit :

- Concession trentenaire : 114,00 € les 2 m²
- Concession perpétuelle : 126,00 € le m²

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Adopte la proposition de Monsieur le Maire,

Décide en conséquence d'appliquer les nouveaux tarifs décrits ci-dessus à compter du 1er janvier 2012.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits,

Rendu exécutoire après envoi à la Sous-Préfecture, le 27 septembre 2011.

Pour extrait conforme,

Le Maire